

Lizerna Conditioner

Agent de finissage haute performance pour BÜFA Care 4.0

- PROPRIÉTÉS :**
- un incontournable pour un procédé BÜFA Care 4.0 réussi, étant donné qu'il stabilise la matière
 - d'où un travail de finition réduit
 - a un impact positif sur le comportement au séchage, si bien que le procédé complet ne dure que 60 min à peine
 - préserve les propriétés naturelles des fibres
 - convient à tous les types de textiles

UTILISATION :

Le finissage avec Lizerna Conditioner s'effectue dans le dernier bain de rinçage (faible rapport de bain, essorage à vitesse réduite). Grâce à sa concentration, un dosage de 6 à 10 ml/kg est déjà suffisant. Lizerna Conditioner peut sans problème être utilisé pour des textiles de couleur, car il n'altère pas les couleurs. Lizerna Conditioner ne doit pas être utilisé à des températures de repassage et de pressage supérieures à 175 °C, sous peine d'entraîner des encollages. Le produit a tendance à se déposer. Lizerna Conditioner doit être bien mélangé avant utilisation.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :	Densité (20 °C)	1,05 g/ml
	pH (1 %)	5,5 – 6,5

PRÉCISIONS :

Stockage : Lizerna Conditioner doit être stocké bien fermé pour éviter qu'une peau ne se forme en surface. Le produit gèle en dessous de 0 °C. Cependant, une fois dégelé et après avoir été bien mélangé, il est de nouveau prêt à l'emploi. Le produit peut être stocké pendant au moins 12 mois dans son récipient d'origine fermé.

1701

Réservé uniquement à un usage industriel. Les informations mentionnées dans cette fiche sont communiquées exclusivement à titre indicatif. Ces indications reposent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences. Dans tous les cas, l'utilisateur est tenu de contrôler et de tester lui-même l'adéquation des produits avec la méthode et les objectifs qu'il envisage. Les indications de cette notice ne sont pas une garantie de qualité, ni de durabilité de nos fournitures. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications techniques dans les limites du raisonnable. Il convient également de respecter la fiche de données de sécurité de l'UE correspondante.